

25 Mars 2021

21/037/DELIB.018

Objet :

CIMETIERE
Compte Administratif
2020

NICHANIAN, TENAGLIA, DURAND, GERBAL, GARGUILO, GERMAIN, BECCARI, MILANI, CIARAMELLA, GIRAUD, MALLEGOL, LE MARTELLOT, ATTALI, PERRIN, JASSEM, CESSOU, KLEIN, FOLIOT, FARINA, CHATEL, VOGT, ARMAND, CIGNA, GIUDICELLI, SIMOND, DONATI, NOEL, BARRET, JAYNE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : -

Mme Mathilde CAVIN a été désigné(e) secrétaire de séance

En application de l'article L2121-14 du C.G.C.T., Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport suivant :

le Compte Administratif du budget annexe du CIMETIERE pour l'exercice 2020 a été arrêté au 31 décembre 2020;

le Compte Administratif 200 se présente en concordance avec le Compte de Gestion 2020 du Trésorier Principal, comptable de la Commune.

<i>Nature</i>	<i>Section d'investissement</i>
Dépenses	230 220,00
Mandats émis	230 220,00
Recettes	238 600,00
Titres émis	232 950,00
Résultat antérieur	5 650,00
Résultat de l'exercice	8 380,00
Restes à réaliser dépenses	0,00
Restes à encaisser recettes	0,00

Ayant entendu l'exposé du Président de séance, à la majorité, Pour : 25 Majorité Municipale
Abstentions : 8 ARMAND – GIUDICELLI – CIGNA – DONATI – NOEL – BARRET – JAYNE –
SIMOND, le Conseil Municipal l'adopte et le convertit en délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture

Le 02 AVR. 2021

et publication ou notification

Du 07 AVR. 2021

Fait et délibéré en mairie le jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme en mairie le 31 Mars 2021

Le Maire,



Laurent SIMON